

**Relevé de décisions**  
**Comité de pilotage du**  
**site Natura 2000 ZPS Petite Beauce**  
**28 juin 2013 à Maves**

**Présents :**

22 participants (Cf liste d'émargement)

**Absents ou excusés :**

13 excusés

Les membres du Comité de Pilotage du site Natura 2000 Zone de Protection Spéciale Petite Beauce, sous la présidence de Marc FESNEAU, se sont réunis le 28 juin 2013, à Maves. Le déroulé de l'après-midi s'est voulu innovant en proposant une première partie en salle (bilan, perspectives et mission communication) et une 2<sup>ème</sup> partie sur le terrain avec le témoignage de 4 acteurs locaux.

**Le bilan de la 2<sup>ème</sup> année d'animation** (mai 2012-mai 2013)

- **Bilan positif de la contractualisation agricole** : depuis 3 campagnes le nombre d'exploitants est stable, mais pour cette année, on a rencontré un nombre important de « nouveaux » contractants : sur 21 agriculteurs, 15 se sont engagés pour la 1<sup>ère</sup> fois. Ce constat est intéressant et laisse espérer que la dynamique MAET est lancée. Depuis 2011, environ **324 ha de MAET** Petite Beauce ont été contractualisés.
- La **carte** présentant les surfaces contractualisées en MAET des campagnes 2011 et 2012 met en évidence 3 noyaux : Maves/Pontijou, Selommes et Landes Le Gaulois/St Bohaire. Celle-ci sera actualisée avec les données 2013.
- Monsieur Lonqueu met en parallèle la contractualisation réalisée dans le cadre du **Contrat Territorial de la Cisse** (2009-2011), avec un peu plus de 1 660 ha de couvert de MAET. Il soulève également les limites du système actuel : durée de 5 ans (quelle solution après ?) et rigidité des cahiers des charges (pas de marge à l'expérimentation). Ces différents points sont abordés avec les services de l'Etat et dans les différents groupes de réflexion sur la nouvelle Politique Agricole Commune.
- Création d'un **comité de gouvernance locale** (composé d'agriculteurs, des partenaires et services de l'Etat) qui est un espace de discussion et d'échanges autour des cahiers des charges des MAET, de la stratégie d'animation...
- **1 Contrat Natura Nini signé** avec le CEN 41 sur 5 prises de contact du CDPNE. Un contact avec le Conseil Général sur la gestion des prairies de l'aérodrome du Breuil pour une Charte Natura a également été pris (mais donné finalement sans suite). Le CDPNE a rencontré tous ces contacts, et même s'ils n'ont pas abouti à une signature, les acteurs se sont engagés à entretenir et gérer leurs milieux en respectant les principaux engagements des contrats.  
La DREAL rappelle que tout propriétaire et collectivité situés dans la ZPS peut s'engager dans un contrat Natura 2000 (sous couvert de l'éligibilité de ses parcelles). Les contrats Natura permettent d'engager des travaux de restauration et d'entretien de milieux (défrichement d'un marais, entretien d'une mare...).
- Concernant la mission **de suivi des busards** : les conditions climatiques pluvieuses de la campagne 2012 n'ont pas été propices à la reproduction des busards. On peut quand même noter la présence du **Hibou des marais** sur la ZPS ce qui n'était pas arrivé depuis 1993
- Plusieurs autres événements ont eu lieu sur la ZPS : présence d'un stand sur la ZPS au Comice agricole de Mer en juin 2012, formation à destination des agriculteurs sur la reconnaissance des oiseaux de plaine, création d'un site Internet (<http://zps-petite-beauce.n2000.fr>) regroupant les informations sur la démarche Natura, les actions concrètes pouvant être mises en œuvre sur la ZPS et permettant de partager les observations faites par tout un chacun sur les oiseaux (espace collaboratif).

**Perspectives pour la 3<sup>ème</sup> année**

- Continuer la contractualisation des MAET avec les agriculteurs
- Continuer la contractualisation des contrats Natura Nini avec les propriétaires et les communes
- Mettre en œuvre les actions de communication (cf ci-dessous)

**La communication autour de la ZPS**

- Le bureau d'étude Selatik a travaillé pendant 3 mois sur la communication autour de la ZPS dans le but de faire connaître la ZPS Petite Beauce. Ce travail répond à plusieurs objectifs stratégiques : développer la connaissance sur les espèces et leurs habitats, valoriser la richesse et les actions en faveur de la biodiversité mises en œuvre sur le territoire, augmenter le lien entre la population et son territoire...
- Différents type d'outils ont été proposés pour répondre à ces objectifs : création d'un logo et d'un slogan, « objets » de communication tels qu'un marque-page, panneaux « Ici les agriculteurs s'engagent »...

- **Un slogan est recherché** pour accompagner le logo et alimenter la réflexion sur l'identité de la ZPS « Petite Beauce ». Deux propositions sont faites lors du comité de pilotage: « Petite Beauce, champs d'oiseaux » ou « Petite Beauce, terre de blé et d'oiseaux ». **Il est également décidé d'associer les acteurs du territoire en proposant un espace collaboratif sur le site Internet.**

**Pour rappel, le slogan doit être trouvé pour le 20 septembre 2013  
(Merci de votre participation !)**

#### **La ZPS Petite Beauce sur le terrain**

4 sites ont été visités par les participants au Comité de pilotage, où des actions favorables à la biodiversité ont été présentées par les acteurs :

- Mme Le Maire de Maves sur la restauration de la mare de Couture
- M. Gaulandeu sur l'entretien de pelouses sèches par pâturage ovin (Contrat Nini)
- M. Le Drevo sur la mise en place d'une jachère faune sauvage
- M. Lonqueu sur la création d'un couvert favorable à la biodiversité (MAET)

2 points d'écoute ont également été faits avec l'aide de M. Bourdin, pour comparer les oiseaux présents sur une zone de plaine céréalière et des pelouses sèches.

Ces visites ont été l'occasion de discuter des avantages et des contraintes des actions mises en œuvre mais aussi d'observer les habitats et les espèces présents.

**RENDEZ VOUS SUR**  
**<http://zps-petite-beauce.n2000.fr>**